

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

30

Nombre de votants :

30

Date de convocation :

4 mai 2021

Date d'affichage :

14 mai 2021

L'AN deux mille vingt et un, le **10 mai** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 4 mai, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, en visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mme GRENET, M. LARRAUFIE, Mmes LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI (à partir de la question n° 5), NIORT, M. PAILLONCY (à partir de la question n° 5), Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR (à partir de la question n° 5), VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre DESMARETS

Mme Audrey LAURENT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

Mme Virginie MOURNIAC-GILORMINI, Conseillère Municipale Déléguée
absente jusqu'à la question n° 4

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal
absent jusqu'à la question n° 4

Mme Christine PIERES-BEAUNE, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Véronique LYON

M. Jean-Louis RAYNAUD, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Evelyne VAUGIEN

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Charles BRAULT

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale
absente jusqu'à la question n° 4

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Nathalie NIORT

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MAI 2021**

QUESTION N° 1

OBJET : Compte rendu des délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal dans le cadre des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Information

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

L'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales donne la possibilité au Conseil Municipal de déléguer une partie de ses attributions au Maire, à charge pour lui de rendre compte des actions menées dans ce cadre à chaque réunion obligatoire de l'Assemblée, soit chaque trimestre.

Selon l'article L 2122-23 de ce même code, les décisions prises en application des délégations consenties, peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du Maire.

Les décisions prises en application des délégations consenties par délibération du 14 décembre 2020 concernent la période de **novembre 2020 à fin mars 2021** :

L 2122-22-1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;

/

L 2122-22-3° De procéder, dans les limites des crédits budgétaires ouverts, pour la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change et de procéder aux renégociations des emprunts ;

/

L 2122-22-4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services, inférieur à 500 000 € HT pour les marchés de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

- en annexe -

De déléguer au Maire la signature de toutes conventions de groupement de commandes relatives à des marchés propres à la Commune inférieurs à 214 000 € HT pour les fournitures et services et 500 000 € HT pour les travaux ;

/

COMMUNE DE RIOM

De signer les conventions de valorisation des Certificats d'Economies d'Énergie (CEE) ;

- Signature accord commercial avec EDF pour la valorisation des travaux d'économie d'énergie sur Jean Rostand pour un montant de 87 800 €.

L 2122-22-5°

De décider de la conclusion et de la révision du louage des parkings rue de la Harpe et des jardins pour une durée n'excédant pas douze ans ;

PARKINGS RUE DE LA HARPE

- ◆ Résiliation de l'emplacement de parking n°14 - 1er niveau, remboursement caution 22,87 €.
- ◆ Résiliation de l'emplacement de parking n°33 - 2^{ème} niveau, remboursement caution 22,87 €.
- ◆ Résiliation de l'emplacement de parking n°31 - 2^{ème} niveau, remboursement caution 22,87 €.
- ◆ Résiliation de l'emplacement de parking n°30 - 2^{ème} niveau, remboursement caution 22,87 €.
- ◆ Résiliation de l'emplacement de parking n°69 - 3^{ème} niveau, remboursement caution 22,87 €.
- ◆ Location de l'emplacement de parking n°27 - 2^{ème} niveau, pour un montant de 44,12 €.
- ◆ Location de l'emplacement de parking n°48 - 2^{ème} niveau, pour un montant de 44,12 €.
- ◆ Location de l'emplacement de parking n°65 - 3^{ème} niveau, pour un montant de 39,20 €.
- ◆ Location de l'emplacement de parking n°14 - 1^{er} niveau, pour un montant de 49,03 €.
- ◆ Location de l'emplacement de parking n°76 - 3^{ème} niveau, pour un montant de 39,20 €.
- ◆ Location de l'emplacement de parking n°34 - 2^{ème} niveau, pour un montant de 44,12 €.

GARAGES RUE ANTOINE ARNAUD

- ◆ Location garage n°20, pour un montant de 52,84€/mois
- ◆ Location garage n°10, pour un montant de 50 €/mois
- ◆ Location garage n°11, pour un montant de 50 €/mois
- ◆ Résiliation garage n°20, remboursement caution 45,73 €

JARDINS DU COURIAT – CK 100

- Résiliation au 01.11.20 de 1 lot pour 147 m²
- Résiliation au 31.12.20 de 1 lot pour 140 m²
- Location au 31.11.2020 de 1 lot pour 147 m²

JARDINS BOULEVARD CHANCELIER DE L'HOSPITAL – AT 341 /AT 49

- Résiliation au 01.11.20 de 1 lot pour 400 m²
- Résiliation au 01.11.20 de 1 lot pour 178 m²
- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 400 m²
- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 178 m²
- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 50 m²

JARDINS LES MOULINS

- Résiliation au 01.11.20 de 1 lot pour 100 m²
- Résiliation au 01.11.20 de 1 lot pour 96 m²

COMMUNE DE RIOM

- Résiliation au 01.11.20 de 1 lot pour 150 m²
- Résiliation au 01.11.20 de 1 lot pour 65 m²
- Résiliation au 01.11.20 de 1 lot pour 260 m²
- Résiliation au 01.11.20 de 1 lot pour 110 m²
- Résiliation au 01.11.20 de 1 lot pour 65 m²
- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 100 m²
- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 202 m²
- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 150 m²
- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 65 m²
- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 96 m²
- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 260 m²
- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 110 m²
- Location au 01.03.21 de 1 lot pour 65 m²

JARDINS COLOMBIER LANORE - AI 89

- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 70 m²
- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 70 m²
- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 300 m²
- Location au 01.03.21 de 1 lot pour 100 m²
- Location au 01.04.21 de 1 lot pour 100 m²

JARDIN LA BEAUMETTE – BT 107

- Location au 01.11.20 de 1 lot pour 318 m² (suite rétrocession EPF SMAF)

L 2122-22-6°

De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

NET PLUS - Remboursement dommage 450.87 €
parquet toilettes mairie annexe
DEJ

L 2122-22-7°

De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

/

L 2122-22-8°

De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

Concessions :

15 ans

6 achats

30 ans

4 achats

1 renouvellement

50 ans

2 achats

Columbarium :

15 ans

1 achat

2 renouvellements

30 ans

1 achat

1 renouvellement

50 ans

1 achat

L 2122-22-9°

D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

/

L 2122-22-10°

De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

/

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210512_2122-22-10-DE
Date de télétransmission : 12/05/2021
Date de réception préfecture : 12/05/2021

RIOM

COMMUNE DE RIOM

L 2122-22-11°	De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;	
Me MOLIN, Huissier	- Constat Gens du voyage	249.00 €
SOCOBAT	- Diagnostic amiante voirie	1 032.00 €
TREINS OULET VIAN, Avocats	- Honoraires affaire Gilles L.	1 813.00 €
SOCOTEC	- Contrôle levage	1 524.00 €
DMMJB, Avocats	- Honoraires transaction Bassin Virlogeux	2 808.00 €
TEILLOT, Avocats	- Honoraires affaire O.	1 813.00 €
Me Tenon, notaire	- Frais de succession	2 007.00 €
SOCOTEC	- Vérifications électriques	216.00 €
DDMJB, Avocats	- Formation des élus procédures - Expulsion des gens du voyage	960.00 € 4 153.00 €

L2122-22-12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

/

L2122-22-13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

/

L 2122-22-15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code ;

/

L 2122-22-16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, savoir, devant les juridictions civiles, pénales, administratives, quel que soit le degré, et de se constituer partie civile au nom de la commune ;

URBANISME – Secteur Sauvegardé : les synthèses suivantes font état des procédures essentiellement amiables, exceptionnellement et en dernier recours contentieuses, en matière d'infraction d'urbanisme.

- Ville c/ D. – 24 impasse Malouet : travaux réalisés non conformes avec l'autorisation délivrée et non conformes avec le PSMV

- P.V. en date du 26.05.2015
- 26.06.2015 transmission au Procureur
- 26.06.2015 notification à M. D.
- Audience devant le tribunal correctionnel le 06.06.2018

COMMUNE DE RIOM

- Jugement du 06.06.2018 : le prévenu est condamné à la remise en état sous 4 mois avec astreinte de 15 € par jour de retard au-delà du délai
- Echanges de courriers en cours avec le Parquet pour vérification de la situation
- 18.01.2021 dépôt par le pétitionnaire de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux
- 05.03.2021 visite de récolement
- 07.04.2021 avis ABF suite au récolement = travaux non conformes à l'autorisation sur 2 points
- 20.04.2021 courrier de mise en demeure de mettre en conformité les travaux
- Ville c/ B. – Chemin du Moulin de Pessat : implantation d'un mobil-home et abri de jardin non régularisable
 - P.V. en date du 17.03.2016
 - 01.04.2016 transmission au Procureur
 - 01.04.2016 notification à M. B.
- Ville c/ L. – Rue de Planchepaleuil : Installation de caravanes non conforme au PLU - Edification de clôture non conforme au PPRNPI et sans autorisation préalable
 - P.V. en date du 27.11.2017
 - 18.12.2017 notification à M. L.
 - 18.12.2017 transmission au Procureur
 - 23.11.2018 P.V. n° 2Passage en phase contentieuse : voir Administration générale
- Ville c/ O. – Rue de Planchepaleuil : Installation de caravanes et mobile-home non conforme au PLU – Aménagement de la parcelle sans autorisation préalable
 - PV en date du 21/11/2019
 - 21.11.2019 notification à M. O.
 - 21.11.2019 transmission au ProcureurPassage en phase contentieuse : voir Administration générale
- Ville c/ V. – Rue du Chandelier : remblais et exhaussement
 - PV en date du 12/03/2020
 - 16.3.2020 notification à M. V.
 - 16.3.2020 transmission au Procureur

ADMINISTRATION GENERALE : contentieux en action ou en défense, toutes matières confondues

AECP Conseil c/ VILLE DE RIOM

- Requête en excès de pouvoir de AECP Conseil devant le TA contre un titre de recette exécutoire de 2017 relatif à la régie publicitaire du Riom Mag d'un montant de 10 800 € : demande en annulation du 16.02.2018. Demande de suspension des procédures d'exécution du titre.
- Echanges de mémoires
- Jugement du Tribunal administratif du 26.03.2021 : rejet de la requête en tous ses moyens.

SARL AECP CONSEIL c/ VILLE DE RIOM

- Par une requête en annulation du 02.07.2018 la SARL AECP Conseil demande au tribunal administratif d'annuler 3 titres de recettes de 2016 pour un montant total de 9 000 €.
- Conclusions en défense du 05.11.2018
- Clôture de l'instruction au 20.11.2018

COMMUNE DE RIOM

- Mémoire en réplique du 27.11.2018
- Réouverture de l'instruction le 29.11.2018
- Nouvel échange de mémoires en préparation
- Ordonnance de clôture de l'instruction au 06.01.2020
- Jugement du TA du 25.02.2021 : rejet de la requête en tous ses moyens. Condamnation du requérant au versement de 1 500 euros à la commune de Riom au titre de l'art. L761-1 CJA.

MMS A. c/ VILLE DE RIOM

- Requête en annulation du 18.08.2018 introduite sur contre la non constructibilité d'un terrain
- Demande de délai supplémentaire accordé le 27.11.2018
- Conclusions en défense le 31.12.2018

M. L. c/ VILLE DE RIOM

- Assignation de la Commune par un administré en reconnaissance de son droit de propriété par usucapion, en date du 12.04.2019 devant le TGI
- Echange de mémoires
- Jugement du 12.02.2021 : le tribunal judiciaire (TJ) prononce la reconnaissance de propriété de M. L et de la Commune de Riom respectivement sur les parcelles AI 495 et AI 341 conformément aux requêtes ; prononce l'acquisition de propriété par usucapion par M. L. sur la parcelle AI 493 ; met les frais de publication et d'enregistrement aux Hypothèses à la charge de M. L. ; condamne la Commune de Riom à verser 1 000 euros au titre de l'article 700 du CPC.

M. R c/ VILLE DE RIOM

- Requête en annulation devant le TA en date du 08.06.2019 contre une décision de refus de suppression de place de stationnement
- Demande de délai supplémentaire : accordé le 09.07.2019
- Conclusions en défense déposées le 09.10.2019

M. D.F. c/ VILLE DE RIOM

- Par une requête du 14.09.2019 devant le TA demande l'annulation d'une décision rejetant sa demande de travaux publics afin de permettre l'accès aux propriétés privées
- Demande de délai supplémentaire accordé le 14.11.2019
- Mémoire en défense déposé le 16.12.2019

VILLE DE RIOM c/ Messieurs D.D. et D.D.

- Constitution partie civile de la Commune le 27.01.2020 suite à protection fonctionnelle d'un agent.
- Audience prévue le 03.02.2020 renvoyée le 02.03.2020 puis le 09/10/2020
- Ordonnance CRPC du 09.10.20 : 8 mois avec sursis, amende de 400 euros + 500 euros au titre de l'indemnisation du préjudice moral, 400 euros au titre de l'article L475-1 du CPP.
- Audience du 10.02.21 : 3 mois d'emprisonnement avec sursis, 300 euros d'indemnisation au titre du préjudice moral + 600 euros au titre de l'article 475-1 du CPP.

SCI DURR et Letort c/ VILLE DE RIOM

- Requête en annulation devant le TA en date du 07.01.2020 contre la délibération du 14.11.2019 portant cession d'une parcelle d'environ 1335 m² issue de la parcelle CL n°23 au Couriat
- Conclusions en défense le 7.04.2020

COMMUNE DE RIOM

- Requête en désistement du requérant le 24.03.2021
- Ordonnance du 16.04.2021 : désistement de l'instance.

M. et Mme M c/ VILLE DE RIOM

- Requête en annulation devant le TA en date du 6.11.2019 contre la délibération du 26.09.2019 portant exercice du droit de priorité sur la parcelle AV 128
- Conclusions en défense le 23.03.2020

Mme C c/ VILLE DE RIOM

- Requête en annulation devant le TA en date du 7.02.2020 contre le courrier du 12.09.2019 l'informant de la saisine de la commission de réforme pour mise en retraite pour invalidité
- Echange de mémoires.
- Clôture de l'instruction au 10.08.2020.

VILLE DE RIOM c/ M. L.

- Requête en référé devant le TGI pour troubles manifestement illicites art. 809 CPC suite à diverses infractions d'urbanisme, rue de Planchepaleuil.
- Ordonnance du 31.03.2020 : déclare la Commune compétente pour les actions en référé en cas de violation des prescriptions d'urbanisme ; rejette la demande de démolition car considère que la requête relève du juge du fond.

VILLE DE RIOM c/ M. R.

- Constitution de partie civile devant le tribunal judiciaire le 07/12/2020 pour dégradation de biens publics suite à conduite en état d'ivresse suite PV du 10.09.2020
- Audience le 8.12.2020.
- Jugement en cours de notification

Mme B. c/ VILLE DE RIOM

- Requête en référé liberté devant le TA en date du 6.12.2020 contre l'arrêté de mise en fourrière (chien dangereux) du 2.12.2020.
- Ordonnance du 8.12.2020 : rejet de la requête en tous ses moyens.

M. et Mme M. c/ VILLE DE RIOM

- Requête du 7.01.2021 devant le TA pour dommages de travaux publics
- Transmission du dossier à l'assurance de la Commune
- Expertise amiable le 12.01.2021

VILLE DE RIOM c/ M. S. O.

- Constitution de partie civile devant le tribunal correctionnel le 18.01.21 pour infractions d'urbanisme diverses rue de Planchepaleuil.
- Audience le 19.01.2021
- Jugement en cours de notification

M. CGT du PDD c/ VILLE DE RIOM

- Requête en référé suspension du 21.01.2021 contre l'arrêté municipal du 10.12.2020 portant ouverture des commerces le dimanche pour 2021 (crise sanitaire)
- Conclusions en défense le 22.01.2021
- Audience le 23.01.2021
- Ordonnance du 23.01.2021 : suspension de l'arrêté municipal pour le dimanche du 24.01.2021
- Sur le fond :
- Conclusions en défense déposées le 30.03.21

COMMUNE DE RIOM

VILLE DE RIOM c/ M. C.

- Constitution de partie civile du 29.01.2021 devant le délégué du procureur pour vol (procédure de médiation pénale).
- PV de composition pénale le 1^{er}.02.2021 : condamnation à TIG de 35 heures et réparation des dommages causés à la Commune pour un montant de 2 000 euros.

M C. c/ VILLE DE RIOM

- Requête en référé suspension du 11.02.2021 devant le TA contre l'arrêté municipal du 15.01.2021 portant radiation des cadres
- Conclusions en défense le 26.02.2021
- Ordonnance du 1^{er}.03.2021 : rejet de la requête en tous ses moyens.

VILLE DE RIOM c/ M. B

- Constitution de partie civile le 04.03.2021 devant le tribunal correctionnel suite dégradation biens publics et outrage à agent.
- Audience du 26 mars 2021 : reportée pour cause d'absence du prévenu

Mme C. c/ VILLE DE RIOM

Requête en annulation du 8.03.2021 contre l'arrêté municipal du 4.01.2021 portant mise à la retraite pour invalidité.

L 2122-22-17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal, savoir, en cas de refus de prise en charge par l'assurance de la ville et ce dans la limite de 50 000 € TTC ; /

L 2122-22-18° De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ; /

L 2122-22-19° De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ; /

L 2122-22-20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le Conseil Municipal de 1 000 000 € (voir L2122-22-3°) ; /

L 2122-22-21° D'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du code de l'urbanisme (relatif au périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat) ; /

COMMUNE DE RIOM

L 2122-22-22° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 et suivants du code de l'urbanisme (droit de priorité sur tout projet de cession d'immeubles appartenant à l'Etat ou à des sociétés dont l'Etat détient la majorité du capital, ou à des établissements publics dont la liste est fixée par décret dont Réseau Ferré de France, en vue de permettre la constitution de réserves foncières) ;

/

L2122-22-26° De solliciter de l'Union européenne, de l'Etat et d'autres collectivités territoriales ou établissements publics, toute subvention d'investissement et de fonctionnement, susceptible d'être accordée dans le cadre des projets communaux, quels que soient la nature et le montant prévisionnel de la dépense et dans la mesure où les crédits au titre desquels les projets font l'objet de la demande de subvention sont au budget ;

/

Article 13 de la Loi 20.12.2007 Saisine de la Commission Consultative des services publics locaux ; il est en conséquence proposé de déléguer au Maire le pouvoir de saisine de cette Commission ;

/

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE

RIOM, le 10 mai 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL

C O M M U N E D E R I O M

Recours devant la Commission du Contentieux du stationnement payant (CCSP)

Requérant	Défendeur	Cause	Date de la requête	Conclusion en défense	Sens des conclusions
B. C.	Ville de Riom	Contestation FPS du 06.04.2018	20.10.2018	08.02.2019	Rejet
C. N.	Ville de Riom	Contestation FPS du 09.03.2018	06.11.2018	25.02.2019	Rejet
H. S.	Ville de Riom	Contestation FPS du 21.06.2018	12.11.2018	01.03.2019	Rejet
M. T.	Ville de Riom	Contestation FPS du 18.06.2018	18.10.2018	14.03.2019	Rejet
L. D.	Ville de Riom	Contestation FPS du 09.08.2018	14.12.2018	25.03.2019	Rejet
M. L.	Ville de Riom	Contestation FPS du 06.07.2018	28.12.2018	24.04.2019	Rejet
M. B.	Ville de Riom	Contestation FPS du 21.06.2018	02.04.2019	07.05.2019	Rejet
F. A.	Ville de Riom	Contestation FPS du 28.06.2018	08.04.2019	02.05.2019	Rejet
S. R.	Ville de Riom	Contestation FPS du 11.05.2018	08.04.2019	08.05.2019	Rejet
I. D.	Ville de Riom	Contestation FPS du 15.06.2018	10.04.2019	02.05.2019	Rejet
Sté EP	Ville de Riom	Contestation FPS du 03.04.2018	09.05.2019	04.06.2019	Rejet
B. M.	Ville de Riom	Contestation FPS du 10.10.2018	16.05.2019	03.06.2019	Rejet
DDT 63	Ville de Riom	Contestation FPS du 03.10.2018	28.05.2019	28.06.2019	Rejet
Sté W.R	Ville de Riom	Contestation FPS du 22.10.2018	03.06.2019	28.06.2019	Rejet
M.C.	Ville de Riom	Contestation FPS du 14.05.2018	11.06.2018	28.06.2019	Rejet
C. V.	Ville de Riom	Contestation FPS du 04.06.2018	12.06.2019	03.07.2019	Rejet
C. P.	Ville de Riom	Contestation FPS du 15.11.2018	17.06.2019	05.07.2019	Rejet
M-C. J-C.	Ville de Riom	Contestation FPS du 09.11.2018	13.06.2019	05.07.2019	Rejet partiel
Sté S	Ville de Riom	Contestation FPS du 11.06.2018	17.06.2019	15.07.2019	Rejet

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210510-DEL18210501-DE
Date de dépôt en commission : 12/05/2021
Date de réception préfecture : 12/05/2021

C O M M U N E D E R I O M

A. S.	Ville de Riom	Contestation FPS du 16.05.2018	12.07.2019	12.08.2019	Rejet partiel
Sté L.	Ville de Riom	Contestation FPS du 27.11.2018	09.08.2019	23.08.2019	Rejet
C.F.	Ville de Riom	Contestation FPS du 08.03.2018	02.07.2019	22.07.2019	Rejet partiel
A.C	Ville de Riom	Contestation FPS du 27.08.2018	22.07.2019	12.08.2019	Rejet partiel
Sté A. L	Ville de Riom	Contestation FPS du 27.09.2018	07.08.2019	23.08.2019	Rejet
A. M.	Ville de Riom	Contestation FPS du 08.01.2019	14.08.2019	03.09.2019	Rejet
M. B	Ville de Riom	Contestation FPS du 10.09.2019	19.08.2019	03.09.2019	Rejet partiel
A.H.	Ville de Riom	Contestation FPS du 01.02.2019	30.08.2019	12.09.2019	Rejet
R. B	Ville de Riom	Contestation FPS du 07.01.2019	04.09.2019	12.09.2019	Rejet partiel
M. G-D.	Ville de Riom	Contestation FPS du 07.02.2019	06.09.2019	19.09.2019	Rejet partiel
Sté O.A	Ville de Riom	Contestation FPS du 16.10.2018	16.09.2019	10.10.2019	Rejet
Sté F.A	Ville de Riom	Contestation FPS du 18.02.2019	23.09.2019	10.10.2019	Rejet
Sté P.S	Ville de Riom	Contestation FPS du 11.06.2018 (mémoire en réponse)	30.09.2019	14.10.2019	Rejet
C.L.	Ville de Riom	Contestation FPS du 10/04/2019	08/10/2019	25/10/2019	Rejet
S. B	Ville de Riom	Contestation FPS du 31/05/2018	10/10/2019	25/10/2019	Rejet
F.J	Ville de Riom	Contestation FPS du 22/05/2019	23/10/2019	07/11/2019	Rejet
C.V	Ville de Riom	Contestation FPS du 24/04/2018	16/10/2019	13/11/2019	Rejet
M. C	Ville de Riom	Contestation FPS du 11/02/2019	22/10/2019	18/11/2019	Rejet
N.T	Ville de Riom	Contestation FPS du 2/05/2019	05/11/2019	27/11/2019	Rejet
S.R	Ville de Riom	Contestation FPS du 15/04/2019	08/11/2019	04/12/2019	Rejet
	Ville de Riom	Contestation FPS du 31/05/2019	09/12/2019	02/01/2020	Rejet partiel

Accusé de réception en préfecture
063-21630000020210510-DEL1910-DE
Date de télétransmission : 12/05/2021
Date de réception préfecture : 12/05/2021

C O M M U N E D E R I O M

Y.C	Ville de Riom	Contestation FPS du 06/02/2019	27/12/2019	22/01/2020	Rejet
J.S	Ville de Riom	Contestation FPS du 13/09/2019	04/02/2020	24/02/2020	Rejet
N.B	Ville de Riom	Contestation FPS du 11/09/2019	14/03/2020	01/07/20	Rejet
P.B	Ville de Riom	Contestation FPS du 28/08/2019	07/07/2020	05/08/20	Rejet
L.T	Ville de Riom	Contestation FPS du 18/11/2019	16/07/20	05/08/20 et mémoire complémentaire le 16/10/20	Rejet
R.A	Ville de Riom	Contestation FPS du 20/11/2019	25/08/20	Pas de mémoire en dépose car poste vacant	
G.D	Ville de Riom	Contestation FPS du 22/10/2019	28/09/20	Pas de mémoire en dépose car poste vacant	
E.N	Ville de Riom	Contestation FPS du 10/09/2019	05/10/20	Pas de mémoire en dépose car poste vacant	
C.V	Ville de Riom	Contestation FPS du 05/11/2019		Pas de mémoire car vacance de poste	
A.S	Ville de Riom	Contestation FPS du 17/06/2019		Pas de mémoire car vacance de poste	
J.D	Ville de Riom	Contestation FPS du 24/09/2020		Pas de mémoire car vacance de poste	
P.V	Ville de Riom	Contestation FPS du 29/11/2018	03/12/20	Pas de mémoire car vacance de poste	Rejet
F.V	Ville de Riom	Contestation FPS du 10/03/2020	07/12/20	Pas de mémoire car vacance de poste	
J.C. D	Ville de Riom	Contestation FPS du 15/01/2020	20/01/21	20/01/2021	Rejet partiel
O. D.P	Ville de Riom	Contestation FPS du 29/01/2020	21/12/20	20/01/2021	Rejet
L.P.L	Ville de Riom	Contestation FPS du 18/10/2019		Mémoire déposé le 01/04/20	Rejet
T.O	Ville de Riom	Contestation FPS du 27/07/2019	04/03/20	Mémoire déposé le 01/04/20	Rejet
B. C.D	Ville de Riom	Contestation FPS du 26/05/2020	06/01/2021	Mémoire déposé le 02/02/21 régularisation le 09/02/21	
E.P.T.A	Ville de Riom	Contestation FPS du 08/01/2020	06/01/2021	Mémoire déposé le 02/02/21 régularisation le 09/02/21	
	Ville de Riom	Contestation FPS du 29/05/2020	05/01/2021	Mémoire déposé le 02/02/21 régularisation le 09/02/21	

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210510-DELIB210501-DE
Date de télétransmission : 12/05/2021
Date de réception en préfecture : 10/05/2021

COMMUNE DE RIOM

E.F.C.C	Ville de Riom	Contestation FPS du 30/01/2020	14/01/2021	Mémoire déposé le 15/02	
M.G	Ville de Riom	Contestation FPS du 15/05/2020	14/01/2021	Mémoire déposé le 15/02	
B.P	Ville de Riom	Contestation FPS du 18/05/2020	16/02/2021	Mémoire déposé le 09/03/21	
D	Ville de Riom	Contestation FPS du 04/10/2019	03/02/2020	Mémoire non déposé cause COVID	Rejet

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210510-DELIB210501-DE
Date de télétransmission : 12/05/2021
Date de réception préfecture : 12/05/2021



COMMUNE DE RIOM

DELEGATION DU MAIRE Du 30 septembre 2020 au 31 mars 2021

AVENANTS				
N° MARCHE	DOSSIERS	ENTREPRISE / LOT	NOTIFICATION	MONTANT H.T
202021	Analyse des besoins sociaux et audit politique sociale pour le CCAS et la Ville de Riom	TERRITOIRES CITOYENS CONSEILS 54112 ALLAMPS	10/11/20	15 825,00
202033	Achat de véhicules	Lot 02 : MARTENAT 63370 LEMPDES	19/10/20	71 863,76TTC Reprise 3 600 € TTC
		Lot 03 : OPPIDUM AUTOMOBILES 63000 CLERMONT-FD	05/10/20	34 096,24 € TTC Reprise 4 400 € TTC
202041	Révision et remplacement des menuiseries bois extérieures au GS Maurice GENEST	LUXASTORE DECO 63200 RIOM	05/10/20	31 791,50
202046	Maîtrise d'œuvre pour la création d'un terrain de sport naturel et d'un terrain de sport hybride	ATELIER CHANEAC ARCHITECTURE 73100 AIX LES BAINS	02/11/20	16 245,00
202047	Astreinte et interventions sur les installations électriques du patrimoine bâti (4 ans)	ROIRET SERVICES 63360 GERZAT Devenu CEGELEC LOIRE AUVERGNE	25/11/20	16 000,00
202049	Contrat d'entretien et maintenance des ascenseurs et montes charges (4 ans)	ORONA CENTRE 63170 AUBIERE	17/12/20	Maximum : 100 000
202050	Maintenance des portails et portes automatiques (4ans)	ORONA CENTRE 63170 AUBIERE	27/11/20	Maximum : 40 000
202051	Contrat de vérifications et de maintenance des systèmes de sécurité incendie (4 ans)	ROIRET SERVICES 63360 GERZAT Devenu CEGELEC LOIRE AUVERGNE	21/12/20	Maximum : 60 000
202052	Contrat de maintenance des systèmes d'extinction automatique de protection contre l'incendie et entretien du matériel de lutte contre l'incendie et (4ans)	Lot 01 : DESAUTEL 63540 ROMAGNAT	30/12/20	Maximum : 24 000
		Lot 02 : DESAUTEL 63540 ROMAGNAT	28/12/20	Maximum : 60 000
202053	Entretien des bassins et fontaines (4 ans)	DEAL HYDRAULIQUE 69808 SAINT PRIEST CEDEX	27/10/20	Maximum 200 000 € HT
202055	Mur du cimetière	BLANCHON 87000 LIMOGES	21/10/20	49 219,85
202060	Fourniture de produits de signalisation verticale (2ans)	LACROIX SIGNALISATION 44800 SAINT-HERBLAIN	28/12/20	Maximum : 40 000
202061	Achat de véhicules - Lot 01	FAURIE AUVERGNE 63170 AUBIERE	03/12/20	62 520 € TTC reprise 7 200 € TTC
202064	Maîtrise d'œuvre réfection de toitures groupe scolaire Pierre Brossolette	G et O architecture 63200 MOZAC	23/10/20	31 813,60
202065	Remplacement de postes informatiques et périphériques	ARESTE INFORMATIQUE 63170 AUBIERE	20/11/20	44 568,28

Accusé de réception en préfecture
08-2021-00000-2021-05-12 12:05:21
Date de transmission : 12/05/2021
Date de réception préfecture : 12/05/2021

RIOM

COMMUNE DE RIOM

202068	Mission de diagnostic amiante centre de détention	ADIAG 38130 ECHIROLLES	30/11/20	42 000,00
202069	Entretien des réseaux d'eaux usées, eaux pluviales, bac à graisse, pompes de relevage et fosses septiques et micro-stations (4 ans)	SEMERAP 63200 RIOM	12/11/20	Partie forfaitaire : 92 937,88 € HT Maximum : 40 000 € HT
202071	Géodétection quartier de Dunkerque et quartier Champs d'Ojardias	PARERA 32600 L'ISLE JOURDAIN	19/10/20	10 512,78
202072	Diagnostic amiante Impasse rue du Creux, Champs d'Ojardias et quartier de Dunkerque	SOCOBAT 63510 MALINTRAT	09/10/20	1 185,00
202102	CSPS pour l'Aménagement d'une voie verte sur la RD 2029	Marc GALLETTI 63300 THIERS	16/02/21	2 232,00
202106	Maître d'œuvre travaux P. Brossolette	ADQUAT ARCHITECTURE 63000 CLERMONT FD	03/03/21	7 836,13
		J. BERIOUX 63460 COMBRONDE		2 261,43
		ALGOTHERM 63170 AUBIERE		3 696,09
202107	Maître d'œuvre cuisine	AES 63170 AUBIERE	09/03/21	18 060,00
		ARWYTEC 75014 PARIS		10 440,00
202109	Moe Démolition et désamiantage d'une partie du Centre de détention de Riom	GINGER DELEO 77210 AVON	19/01/21	30 640,00
202110	CT pour l'Aménagement d'une voie verte sur la RD 2029	SOCOTEC 63000 CLERMONT-FERRAND	15/02/21	2 580,00
202111	Fourniture de produits de signalisation horizontale (2 ans)	Lot 01 : AXIMUM 76100 ROUEN	01/02/21	14 000,00
		Lot 02 : AXIMUM 76100 ROUEN		40 000,00
		Lot 03 : ORE 49481 VERRIERES EN ANJOU	01/02/21	20 000,00
202112	Entretien des Paratonnerres, des cloches, des horloges et tableaux de marques (4 ans)	BODET CAMPANAIRE 49340 TREMENTINES	06/01/21	Maximum : 40 000
202115	Aménagement du chemin du Clos Vert	IDVERDE 03110 SAINT-REMY-DE-ROLLAT	04/01/21	35 670,10
202130	CSPS réhabilitation de voirie et réseaux humides avenue Champs d'Ojardias (groupement de commande avec RLV)	CREA SYNERGIE 03170 DOYET	18/03/21	1 102,50

AVENANTS

N° MARCHE	DOSSIERS	ENTREPRISE / LOT	OBJET DE L'AVENANT	NOTIFICATION	MONTANT H.T
201963	Travaux de réfection de l'étanchéité des toitures terrasse du groupe scolaire René Cassin	SOPREMA	Modification de délai	27/07/20	Néant
	Accusé de réception en préfecture 063-21630308-2021-0301-BE-entretien et maintenance des systèmes de sécurité incendie et anti-intrusions	SECURITAS	Intégration au contrat du site des écoles d'Arts plastiques et Musique	12/11/20	Néant

COMMUNE DE RIOM

18001	Achat de vêtements de travail lot 01	GERIN Devient RG France	Changement de raison sociale	10/11/20	Néant
202031	Voie de lotissement rue du creux lot 01	EUROVIA	Augmentation du montant	19/11/20	16 320,00
18020	Mobilier Urbain lot 03	PLASTIC OMINIUM Devient SULO	Changement de raison sociale	25/11/20	Néant
202037	Travaux de rénovation et de réparation de terrains de tennis à Mozac	COLAS	Augmentation du montant	09/12/20	2 878,60
202040	Renouvellement des couches de surfaces lot 02	EUROVIA	Augmentation du montant	07/12/20	300,00
201934	Installation d'une extensin du système de vidéo protetion	L'ENTREPRISE ELECTRIQUE	Augmentation du montant	29/12/20	7 462,50
201963	Réfection de l'étanchéité des toitures terrasses du groupe scolaire René Cassin	SOPREMA	Diminution du montant	28/01/21	-5 543,23
201932	Fourniture de bureau	CATINAUD	Prolongation jusqu'au 28/02/2021 sans augmentation de mottant	04/01/21	Néant
202003	Réfection des toitures du GS Jean Moulin lot 01	DOMES ETANCH	Diminution du montant	21/01/21	-9 240,00
202037	Travaux de rénovation et de réparation de terrains de tennis à Mozac	COLAS France	Transfert du marché suite a transfert d'entreprise	25/01/21	Néant
202037	Travaux de rénovation et de réparation de terrains de tennis à Mozac	COLAS France	Prolongation Tranche Ferme jusqu'au 31/03/21	01/02/21	Néant
202037	Travaux de rénovation et de réparation de terrains de tennis à Mozac	COLAS France	Prolongation Tranche Optionnelle 01 jusqu'au 31/03/21	01/02/21	Néant
201965	Contrôle Technique pour la réhabilitation du GS J. Rostand	ALPES CONTROLES	Augmentation du montant	09/02/21	650,00
202051	Contrat de vérifications et de maintenance des systèmes de sécurité incendie	ROIRET SERVICES 63360 GERZAT	Transfert du marché suite a transfert d'entreprise	04/02/21	Néant
202047	Astreinte et interventions sur les installations électriques du patrimoine bâti	ROIRET SERVICES 63360 GERZAT	Transfert du marché suite a transfert d'entreprise	04/02/21	Néant
202031	Aménagement d'une voie de lotissement rue du Creux - Lot 02 éclairage public	EIFFAGE	Travaux supplémentaires	20/01/21	1 980,00
201975	Fourniture de matériaux bitumineux lot 02	MONTEIL TP Agence de COLAS RHONE ALPES AUVERGNE	Transfert du marché suite a transfert d'entreprise	03/02/21	Néant
201904	Ecole d'arts plastiques et de musique de Riom : fourniture et installation de l'équipement mobilier - Lot n° 3 : matériel spécifique arts plastiques, expositions et aménagement des services école d'arts plastiques	CXD	Prolongation de délai	27/01/21	Néant
202066	Renouvellement de postes informatiques	ARESTE	Prolongation de délai	26/01/21	Néant
202028	Changement de raison de fournitures scolaires, matériels pédagogiques et éducatifs	LACOSTE DACTYL BURO	Cession de contrat à LACOSTE DACTYL BUREAU & ECOLE	01/02/21	Néant

Accusé de réception en préfecture
063-216303000-20210510-DELIB210501-DE
Date de télétransmission : 12/05/2021
Date de dépôt en préfecture : 12/05/2021

C O M M U N E D E R I O M

202033	Achat véhicules lot 03	OPPIDUM	Erreur d'écriture de n° d'immatriculation à modifier	12/02/21	Néant
17013	Fourniture de produits d'entretien lot 01	DETERCENTRE	Prolongation jusqu'au 31/10/21 sans modification du seuil maximum	29/03/21	Néant
17013	Fourniture de produits d'entretien lot 02	CLERMONT CHIMIE	Prolongation jusqu'au 31/10/21 sans modification du seuil maximum	30/03/21	Néant
17013	Fourniture de produits d'entretien lot 03	BONNET HYGIENE	Prolongation jusqu'au 31/10/21 sans modification du seuil maximum	30/03/21	Néant
202041	Révision et remplacement des menuiseries bois extérieures au GS Maurice GENEST	LUXASTORE	Augmentation du montant	19/03/21	2 179,42
202041	Révision et remplacement des menuiseries bois extérieures au GS Maurice GENEST	LUXASTORE	Modification de délai	19/03/21	Néant

DELEGATION DU MAIRE Du 30 septembre 2020 au 31 mars 2021

N° DU MARCHÉ Mandataire en 1er	NOM DU MARCHÉ	DATE SIGNATURE		MONTANT ESTIMATIF € HT
		VILLE de RIOM	Autre Commune	
202054	Achat et livraison de fournitures de bureau	30/09/2020	CCAS 30/09/20	Ville : 60 000 € HT pour 2 ans CCAS : 1 000 € HT pour 2 ans
202018	Fourniture et livraison de produits d'entretien	15/01/2021	CCAS 15/01/21	Ville : 184 000

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210510-DELIB210501-DE
Date de télétransmission : 12/05/2021
Date de réception préfecture : 12/05/2021

